

**VOUS ÊTES  
PROPRIÉTAIRE D'UN BÂTIMENT  
D'AVANT 1900 (MAISON, GRANGE,  
CORPS DE FERME) ET VOUS SOUHAITEZ  
Y RÉALISER DES TRAVAUX, LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-  
PECHELBRONN, EN PARTENARIAT  
AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES  
VOSGES DU NORD, VOUS ACCOMPAGNE  
DANS VOTRE PROJET ET VOUS APORTE  
DES AIDES FINANCIÈRES.**



**ECO'LOGIS  
&  
PATRIMOINE**

**Aides à la valorisation et à l'isolation  
écologique du patrimoine bâti ancien**

**LES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS**

- ▶ **Enduit à la chaux**
- ▶ **Peinture minérale**
- ▶ **Traitement des pans de bois**
- ▶ **Piquage des enduits ciment en soubassement**
- ▶ **Remplacement d'ouvrants en bois : portes, fenêtres, volets.**
- ▶ **Restauration d'éléments en pierre de taille**
- ▶ **Réfection de la toiture : tuiles d'aspect "Biberschwànz"**
- ▶ **Isolation Intérieure**

## QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

### Travaux d'entretien et de valorisation esthétique extérieure

Travaux	Montant de l'aide
Enduit à la chaux	3,1€/m <sup>2</sup>
Peinture minérale	2,3€/m <sup>2</sup>
Traitement des pans de bois	2,3€/m <sup>2</sup>
Piquage des enduits ciment en soubassement	4,40€/m <sup>2</sup>
Fenêtre bois	38,5€/unité
Volets en bois	38,5€/paire
Porte en bois	77€/unité
Couverture (tuiles Biberschwanz)	6,20€/m <sup>2</sup>
Éléments en pierre de taille neuf (sablage non subventionné)	15% du montant TTC

Ces travaux doivent impérativement être réalisés par des entreprises.

### Travaux d'isolation intérieure

De 25 à 50% du coût d'achat des matériaux isolants, sous réserve qu'ils soient d'origine naturelle. Les travaux peuvent être réalisés par une entreprise ou en auto-rénovation.

**Important :**  
ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord de la subvention.

## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez l'architecte-conseil du Parc naturel régional des Vosges du Nord qui complètera avec vous un dossier de demande de subventions.

**Anne Riwer,**

architecte conseil

21, rue du château - 67290 La Petite-Pierre

06 28 10 32 88 - Accueil : 03 88 01 49 59

a.riwer@parc-vosges-nord.fr

L'architecte-conseil accompagne

gratuitement tous les propriétaires

de bâtiments datant d'avant 1948

en amont de leur projet de rénovation,

d'extension ou de valorisation.

**POUR TOUTE AUTRE  
QUESTION D'AMÉLIORATION  
DE L'HABITAT, VOUS POUVEZ  
CONTACTER L'ESPACE INFO  
ENERGIE NORD ALSACE**

**Aurélien Duprat**

1, rue de l'Obermatt -

67360 DURRENBACH

03 88 80 54 35 - infoenergie.

nordalsace@sauer-pechelbronn.fr

CONTACTS

**WWW.SAUER-PECHELBRONN.FR**